

Un mois à Grans

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES


www.grans.fr

mars 2017

287



facebook
Ville de Grans



ville de
Grans

Mairie
Pourquoi
un crématorium
à Grans ?

07

Associations
Panier d'honneur
pour
les "Kangourous"

12

Actualité
Bienvenue
à Carole
et à Christelle

16



UN PIANO À GRANS

GRANS ESPACE ROBERT HOSSEIN
GRATUIT

JEUDI 2 MARS, 20h30

PIANO À 4 MAINS

SCHUBERT, GRIEG, RACHMANINOV

Célimène DAUDET & Jérémie HONNORÉ, *piano*

JEUDI 16 MARS, 20h30

DANS LE SILLAGE

DE CHOPIN

CHOPIN, FAURÉ, DEBUSSY

Aline PIBOULE, *piano*

JEUDI 30 MARS, 20h30

LISZT & LES AMÉRIQUES

LISZT, VILLA-LOBOS, LECUONA

Simon GHRAICHY, *piano*

SAISON
MUSIQUE
À LA
FERME

10 ANS
CONCERTS
TOUT PUBLIC

Grans Culture

RENSEIGNEMENTS : 04 90 59 13 75 / WWW.MUSIQUEALAFERME.COM

DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE

ville de
Grans

Grans Culture

SCENES & CINES

ALPES PROVENCE

france
bleu



ÉDITORIAL

Chères amies Gransoises, chers amis Gransois,



Nous venons de terminer le recensement de notre commune. Une quinzaine de volontaires indemnisés ont fait du porte à porte pour recueillir les informations nécessaires à l'INSEE pour avoir une connaissance parfaite de notre commune et de ses habitants. Certains ont tenté de ne pas répondre... Ce comportement est passible d'une amende. L'INSEE nous en précisera les modalités. Une grande partie de la population a répondu avec courtoisie à nos enquêteurs, et c'est la chose à retenir !

Le dernier recensement datant de 5 ans n'avait pas été réalisé avec précision. Quelques habitants n'avaient pas été comptabilisés. Celui de cette année, plus précis, se rapprochera de la réalité. Nous connaissons le chiffre exact d'ici la fin de l'année. Aujourd'hui, les agents ont collecté 4 800 bulletins individuels et 114 logements n'ont pu être recensés. Avec ces données, nous serons, très probablement, aux alentours des 5 000 habitants. Réponse dans 1 an.

Aujourd'hui, les agents ont collecté 4 800 bulletins individuels et 114 logements n'ont pu être recensés. Avec ces données, nous serons, très probablement, aux alentours des 5 000 habitants.

Nous venons de voter notre D.O.B. (débat d'orientation budgétaire). Nous préparons le budget 2017, il s'annonce de bonne tenue.

Les chantiers des bords de la Touloubre et du jardin de la Gaillère sont sur le point d'être terminés. Nous consultons les candidatures afin de sélectionner les 12 entreprises intervenant sur le bas de Mary-Rose. Le dépôt du permis de construire pour la salle des sports est en préparation. Enfin, les travaux de l'avenue Germaine Richier se terminent. Dès le mois prochain, la circulation sera rétablie.

Le travail de réflexion et de consultation pour la maison médicale avance. Nous nous donnons comme objectif de finaliser ce dossier d'ici la fin de l'année. C'est ambitieux mais nous ferons le maximum pour respecter ce délai. Enfin, la commission d'enquête pour la révision du P.L.U. devrait débiter avant l'été, pour une approbation définitive fin 2017.

Nous continuons à dérouler notre programme pour l'avenir de Grans et des Gransois.

Yves VIDAL

Maire de Grans

1^{er} Vice-Président du Conseil de Territoire
Istres Ouest Provence

SOMMAIRE

- 02 UN PIANO À GRANS**
- 04 COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2017**
 - MAIRIE**
 - Cartes d'identité
- 05 COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2017**
 - MAIRIE**
 - Incivilités
- 06 MAIRIE**
 - L'État civil
 - Inscriptions cantine & péri-scolaire
 - Permanence écrivain public
 - Permanence Conseil départemental
 - Recensement militaire
 - La Sous-Préfecture d'Aix-en-Pce a déménagé...
 - La mission d'écrivain public
 - Les bacheliers à l'honneur
- 07 MAIRIE**
 - Pourquoi un crématorium à Grans ?
- 08 MAIRIE**
 - SMEJ : des vacances au sommet
- 09 ACTUALITÉ**
 - Ça s'est passé à Grans...
- 10 ASSOCIATIONS**
 - Pétanque : ça roule pour "La boule de la Touloubre"
 - La générosité a parlé
- 11 ASSOCIATIONS**
 - Li Pichounet
 - A.S.G. Foot
- 12 ASSOCIATIONS**
 - Le Basket Club gransois
 - Terre de Provence & Collectif Prouvènço
- 13 ASSOCIATIONS**
 - Le grenier alternatif
- 14 EXPRESSION LIBRE**
- 15 CULTURE**
 - Espace Robert Hossein
 - Médiathèque intercommunale
- 16 ACTUALITÉ**
 - Bienvenue à Carole
 - Bienvenue à Christelle

AGENDA

Bulletin mensuel d'informations municipales
N° 287 - mars 2017
Dépôt légal : 27 décembre 2006
Directeur de la publication : Yves Vidal
Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould
Comité de rédaction : Robin Ansilion - Christelle Daret
Conception, réalisation :
Alain Lequeux - Service Communication
Photos : Alain Lequeux - Christelle Daret - D.R.
Tél. : 04 90 44 16 23 - Fax. : 04 90 55 86 27
E-mail : communication@grans.fr
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57



conseil municipal

du 16
janvier
2017

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, BELTRANDO Lysiane, BUSELLI Danielle, CARTA Raoul, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, KERVAJAN Loïc, LAURENS Jean-Christophe, LIAUZUN Marc, MAZEL Thierry, PAGÈS Claudette, PERONNET Michel, RUIZ Catherine, VIDAL Yves.

Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : GALIBERT Jean-Louis à LIAUZUN Marc, LETTIG Gérald à PAGÈS Claudette, LOUBET Evelyne à GRUNINGER Fabienne, MOYNAULT Clément à PERONNET Michel, NARDY Francis à VIDAL Yves, RAYNAUD-BREMOND Gisèle à ARNOULD Frédéric, ROYER Marc à KERVAJAN Loïc.

Opposition

Grans à cœur :
PRIN GAUTIER Brigitte,
RAILLON Georges,
REBOUL Patrick,
RONDEAU Agnès.

à retrouver sur
www.grans.fr



Opposition

Grans à cœur :

01 APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

02 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

03 ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE - 2017/01
Unanimité.

04 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/32 "CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES D'ÉTUDES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES" - 2017/02
Unanimité.

05 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/36 "CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES" - 2017/03
Unanimité.

06 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2016/38 "CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET ÉLECTION DES MEMBRES" - 2017/04
Unanimité.

07 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/57 "DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ TECHNIQUE"
Point supprimé de l'ordre du jour.

08 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/33 "FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU SEIN DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.). ET ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S." - 2017/05
Unanimité.

09 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/37 "DÉSIGNATION DE 5 MEMBRES DE DROIT AU COMITÉ DES FÊTES DE GRANS" - 2017/06
Unanimité.

10 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2016/40 "CRÉATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DE SES SUPPLÉANTS" - 2017/07
Unanimité.

11 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2016/39 "CRÉATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE POUR LA SÉCURITÉ CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT, D'UN AGENT TITULAIRE ET DE LEURS SUPPLÉANTS" - 2017/08
Unanimité.

12 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2014/38 "REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE (A.S.A.) DES ARROSANTS DE GRANS" - 2017/09
Unanimité.

13 DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET PRIMITIF 2016 - 2017/10
Unanimité.

14 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 - 2017/11
Unanimité.

15 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE AU 1^{ER} FÉVRIER 2017 - 2017/12
Unanimité.

16 MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU RISQUE "PRÉVOYANCE - MAINTIEN DE REVENU" DE SES AGENTS AU 1^{ER} FÉVRIER 2017 - 2017/13
Unanimité.

17 APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARC MARY-ROSE ET DU LAC DE CANEBIÈRE - 2017/14
Unanimité.

18 RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2016 - 2017/15
Unanimité.

19 BILAN DES ACQUISITIONS ET CÉSSIONS IMMOBILIÈRES DE L'ANNÉE 2016 - 2017/16
Unanimité.

20 INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE ET DES PARTIES COMMUNES DU LOTISSEMENT "LES JARDINS DU VILLAGE" - 2017/17
Unanimité.

21 DÉCISIONS MUNICIPALES

Cartes d'identité

À partir du 8 mars, les cartes nationales d'identité (C.N.I.) ne pourront plus être faites en mairie.



Dans une démarche de dématérialisation des actes administratifs et de sécurisation des pièces d'identité, les nouvelles cartes incluront des données biométriques nécessitant un matériel spécifique. Les communes de Salon de Provence, Miramas, Péligasse, Istres, Marignane ou Saint-Martin de Crau possèdent une station biométrique.

Les Gransois pourront faire une pré-saisie informatique des données, avant d'aller faire valider leur demande dans une des communes équipées pour prise des informations biométriques. Après vérification et traitement, la carte d'identité sera réalisée et l'administré pourra la récupérer au même endroit.

La pré-saisie pourra être faite de n'importe quel ordinateur ou directement dans la commune disposant du système.

Les agents de l'accueil de la mairie de Grans pourront vous aider à effectuer ces démarches.

Des informations relatives à ce nouveau dispositif seront mises en ligne sur le site internet de la ville et à l'accueil dès communication par les services de l'État. ■

Pour tout renseignement : Service accueil / population de l'Hôtel de ville - 04 90 55 99 70

conseil municipal

du 06
février
2017

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, BELTRANDO Lysiane, CARTA Raoul, COURT Pascale, GALIBERT Jean-Louis, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, KERVAJAN Loïc, LAURENS Jean-Christophe, LETTIG Gérard, LIAUZUN Marc, LOUBET Evelyne, MOYNAULT Clément, PAGÈS Claudette, PERONNET Michel, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Catherine, VIDAL Yves.

Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : BUSELLI Danielle à RUIZ Catherine, MAZEL Thierry à GRUNINGER Fabienne, NARDY Francis à VIDAL Yves.

Opposition

Grans à cœur :
PRIN GAUTIER Brigitte
(à partir du point 12),
REBOUL Patrick,
RONDEAU Agnès.

à retrouver sur
www.grans.fr

Opposition

Grans à cœur :
RAILLON Georges à REBOUL Patrick.

01 APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

02 APPROBATION DE LA CONVENTION DE CÉSSION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT L'ACCÈS À LA PLATE-FORME GÉOGRAPHIQUE INTERACTIVE EXTRANET GÉRÉE PAR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - DÉLIBÉRATION N° 2017/18

Avis favorable à l'unanimité.

03 SAISINE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR LA SCI FINANCIÈRE ID GRANS EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT DE STOCKAGE SITUÉ DANS LA ZONE DE CLESUD SUR LA COMMUNE DE GRANS - 2017/19

Avis favorable à l'unanimité.

04 SAISINE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AVIS SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE "TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT" (MANDATAIRE DE RÉSEAU DE TRANSPORT ET ÉLECTRICITÉ) DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN DES LIGNES HAUTE TENSION SITUÉES SUR LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE-REGARDE VENIR - 2017/20

Avis favorable à l'unanimité.

05 AVIS SUR L'ÉVOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS DU MASSIF FORESTIER DE PONT DE RHAUD - 2017/21

Avis défavorable à l'unanimité.

06 CRÉATION D'EMPLOIS D'INTERVENANTS VACATAIRES AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE LA COMMUNE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER - 2017/22

Unanimité.

07 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE AU 1^{ER} MARS 2017 - 2017/23

Unanimité.

08 APPROBATION DES OFFRES DES LOTS N° 1 ET 2 DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION - 2017/24

Unanimité.

09 APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE GRANS ET L'ASSOCIATION "LES CAVALIERS DE LA FORGE" - 2017/27

Unanimité.

10 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ POUR LA RÉHABILITATION DU RÉFECTOIRE DE LA CANTINE SCOLAIRE - 2017/26

Unanimité.

11 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ POUR LA RÉHABILITATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE - 2017/27

Unanimité.

12 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ POUR DES TRAVAUX AUX ÉCOLES - 2017/28

Unanimité.

13 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DU DISPOSITIF DES TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR L'ANNÉE 2017 - 2017/29

Unanimité.

14 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "F2S" FONDS DE SOUTIEN AUX FORCES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE POUR L'ACQUISITION DE CAMÉRAS-PIÉTONS - 2017/30

23 voix pour, 4 abstentions.

15 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "F2S" FONDS DE SOUTIEN AUX FORCES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE POUR L'ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE ÉQUIPÉ POLICE - 2017/31

Unanimité.

16 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE PLAN RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE - APPEL À PROJET VIDÉOPROTECTION - 2017/32

Unanimité.

17 ARRÊT DU PLAN D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GRANS - RÉVISION N°1 - DÉLIBÉRATION N°2017/33

23 voix pour, 4 abstentions.

18 DÉCISIONS MUNICIPALES

Ces comptes rendus des Conseils municipaux vous sont présentés sous une forme concise. Les comptes rendus détaillés des Conseils municipaux font l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peuvent également être consultés au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

• Incivilités •

« *Grans n'est pas sale, certains Gransois sont sales !!!* »

lance Yves Vidal, maire de Grans.

De nombreux administrés se plaignent au quotidien du manque de propreté des trottoirs. Crottes de chien, mégots de cigarette et autres papiers abandonnés sur la chaussée donnent une image bien triste de notre village.

Tous les jours, les 5 agents de la propreté voirie sillonnent les rues de 6h à 13h pour nettoyer, balayer et ramasser tous les détritiques sur les trottoirs et dans les caniveaux.

Mais, tout ce travail reste vain si chacun ne fait pas un effort. Le coût en personnel, matériel et surtout la sensation de saleté générée par les mauvais comportements de certains sont énormes.

Ne vous contentez plus de dire que Grans est sale, faites un geste, le BON GESTE ! Et surtout, si vous croisez une personne qui ne ramasse pas les crottes de son chien ou jette un papier par terre, dites-lui et devenez acteur du mieux vivre à Grans !

L'État civil

Naissances

● GARABEDIAN Sophie
le 31 janvier à Aix en Provence

Décès

● TAILLEFER Vve NICOU Anne Marie
le 16 janvier à Miramas (81 ans)
● COUTON Vve BÉQUE Paule
le 23 janvier à Grans (90 ans)
● LAFONT Yves
le 29 janvier à Grans (83 ans)
● GHERARDINI Vve DIDIER Clara
le 08 février à Grans (93 ans)

Inscriptions cantine & péri-scolaire

Du 1^{er} au 15 de chaque mois pour le mois suivant, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 14h à 17h, à l'accueil famille du SMEJ ou sur le portail famille : <https://grans.accueil-famille.fr>

Permanence écrivain public

Christine HUGUES tient une permanence les vendredis après-midi sur rendez-vous auprès du C.C.A.S. Notre écrivain public se déplace au domicile des personnes pour les aider dans leurs démarches administratives (rédaction de courriers, constitution de dossiers, gestion des papiers, ...).

C.C.A.S. de Grans - E-Mail : ccas@grans.fr
Tél. : 04 90 55 99 75 - Fax : 04 90 55 86 27

Permanence Conseil départemental

Martine ANSELEM, Conseillère départementale, (groupe des élus indépendants), assure une permanence de 9h30 à 12h à l'Hôtel de ville tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois.

Recensement militaire

Tu as 16 ans au mois de mars ?
Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de l'Hôtel de ville, muni(e) de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

La mission d'écrivain public

L'action sociale est un axe prioritaire pour les élus locaux. Depuis 2014, Christine Hugues, Conseillère municipale, répond aux besoins des administrés et les accompagne dans leurs démarches administratives. Rencontre avec cet écrivain public.

Grans est un village privilégié, malgré tout des demandes existent. « J'ai déjà traité une vingtaine de dossiers » explique Christine. L'écrivain public intervient à la demande et organise une rencontre en mairie. « Exceptionnellement, je me rends au domicile si les personnes ne peuvent pas se déplacer par exemple » rajoute l'élue.

Qualité d'écoute, aisance rédactionnelle et notions juridiques sont nécessaires pour mener à bien cette mission. « Les rencontres sont chaleureuses et confidentielles ».

Au fil des années, l'écrivain public a traité différents cas : litige avec un opérateur téléphonique ou pension de retraite, déclaration de revenus, préparation du dossier de retraite, demande de pension de réversion, dossier assurance maladie ou caisse d'allocations familiales, classement de documents divers, ... Parfois, les demandes sont plus complexes. « J'ai également été sollicitée pour des permis de construire et une demande d'échéancier de paiement dans le cadre d'une donation ».

L'écrivain public est une bouffée d'oxygène pour ces familles en difficulté. « Le soutien moral est important et souvent la gratuité du service est appréciée » conclut Christine. ■



Pour tout renseignement : Centre Communal d'Actions Sociales - 04 90 55 99 75
ccas@grans.fr (préciser vos coordonnées téléphoniques)

Les bacheliers à l'honneur

Lors d'une cérémonie officielle, la municipalité a mis à l'honneur 3 jeunes Gransois pour leurs brillants résultats scolaires. Chloé Rosso, Vincent Mazel et Fabien Aubert, tous âgés de 18 ans, ont été récompensés pour leur mention "très bien" aux épreuves du baccalauréat. Coup de projecteur sur ces diplômés méritants.

« Nous mettons tout en œuvre pour valoriser et soutenir nos jeunes » explique Yves Vidal. Par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité propose des aides pour les accompagner dans différents apprentissages. (voir encadré ci-dessous). En 2016, une nouvelle disposition a été votée en Conseil municipal pour honorer les excellents bacheliers.

« La municipalité leur alloue la somme de 100 euros pour les récompenser de leur remarquable distinction ».

L'an passé, une fille et deux garçons ont décroché la mention suprême aux épreuves du bac. Chloé s'est distinguée dans la catégorie bac pro commerce et poursuit ses études en BTS. Vincent s'est vu décerner la mention "très bien" pour son bac général S, option sciences de l'ingénieur. Il a intégré un IUT et ambitionne de travailler dans l'informatique. Fabien a été honoré pour ses résultats en section technologique STMG, spécialité gestion et finance. Une réception officielle a eu lieu en mairie en présence des lauréats.

« Félicitations à ces étudiants pour leurs brillants résultats, en espérant qu'ils soient les premiers d'une longue liste » conclut le maire. ■

Renseignez-vous !

● Récompense pour les bacheliers ayant obtenu la mention "très bien"

Se présenter au C.C.A.S. en mairie muni du relevé de notes, d'un justificatif de domicile et d'un RIB après la proclamation des résultats en juillet 2017 (Photo page 9).

● Aide au permis de conduire

Jusqu'à 45 % du coût pris en charge en fonction des ressources et de la composition de la famille. En partenariat avec de nombreuses auto-écoles salonnaises. 16 candidats par an.

● Aide aux familles (cantine, centre aéré, péri scolaire, crèche)

Vous rencontrez des difficultés suite à un changement de situation familiale ou professionnelle ? Le C.C.A.S. étudie votre situation et offre des solutions pour le règlement des factures liées aux services Enfance et Jeunesse.

● Aide au B.A.F.A.

Pour une formation générale ou approfondie. À partir de 17 ans. Dossier soumis à conditions de ressources et composition de la famille. Jusqu'à 40% du coût pris en charge.

Pour tout renseignement : C.C.A.S. Aurélia Rico - 04 90 55 99 75 - ccas@grans.fr

Pourquoi un crématorium à Grans ?

Depuis l'annonce de la construction d'un crématorium sur la commune lors de la cérémonie des vœux, quelques Gransois se posent des questions sur ce nouveau projet.

En 2004, lors de l'élaboration du P.L.U., la commune a été dans l'obligation de prévoir une réserve foncière pour la construction d'un 3^{ème} cimetière. Aujourd'hui, il n'y a plus de concessions à la vente et la loi (article L 2223-3 du C.G.C.T.) impose sa réalisation à la commune.

Après des études de faisabilité (facilité d'accès, terrains disponibles à la vente, compatibilité des sols, ...) dès 2011, une réserve foncière a été faite sur un terrain le long du CD 19 à distance et à l'abri du voisinage. Après toutes ces procédures, le P.L.U. a été adopté en 2011.

La crémation en chiffres

Autorisée en France depuis 1889, cette méthode d'inhumation a commencé à voir le jour en France courant des années 1970. Elle n'a cessé de se développer depuis pour être aujourd'hui à plus de 35 % (50 % horizon 2030). Les pays nordiques y sont favorables (Grande Bretagne 70 %, Danemark 74 %, Suède 78 %), les pays très catholiques y recourent moins (Espagne 20 %, Italie 9 %) et le Japon est le premier pays du monde avec 99 %. C'est une autre culture.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir certaines familles confrontées à des délais d'attente inacceptables pour voir la crémation du corps d'un proche (jusqu'à 6 jours parfois). Cette situation résulte du manque de structure sur le pays salonnais. Le projet de Grans est né de ce constat et de l'idée de profiter de la construction du nouveau cimetière totalement paysager pour y implanter le crématorium. Le positionnement hors du village, sur le CD 19 n'aura pas de conséquence pour le cœur de ville, seul un accès piéton se fera par le village.

Dès 2014, après la réalisation d'études de faisabilité économique et de mise en conformité du P.L.U., une enquête publique a été menée en 2015, sans aucune observation de la part des Gransois.

Une Délégation de Service Public (D.S.P.) a été lancée afin de trouver un prestataire. Ils sont

peu nombreux en France. Elle n'a pas considéré la commune compétente pour gérer un tel équipement. Ce choix de D.S.P. offrira une recette d'environ 2 millions d'euros à la commune sur 30 ans. Cette recette paiera la construction du nouveau cimetière, du parking de 60 places et du jardin du souvenir.

● La procédure d'exploitation

Après le choix du prestataire, ce dernier devra engager le dépôt de permis de construire, et surtout la demande d'autorisation d'exploitation auprès de la préfecture.

Le Préfet désignera un commissaire enquêteur pour entendre tous les citoyens et consulter la C.O.D.E.R.S.T. (Commission Départementale Compétente en matière d'Environnement et de Risques Sanitaires et Technologiques).

La Municipalité a inscrit des exigences très strictes dans la Délégation de Service Public (gestion des rejets, traitement des fluides et

déchets, ...) et impose une démarche écologique encore plus poussée (utilisation de cercueils en bois non verni, préparation des corps, ...). Un rapport sur la qualité d'exploitation et le respect des règles sanitaires sera exigé et présenté à la commune tous les ans. Ce document, établi par un organisme indépendant, sera payé par le prestataire.

Les normes environnementales sont de plus en plus strictes et toutes les assurances seront prises pour garantir le maintien de la qualité de vie des Gransois.

Ce projet renvoie à l'image de la mort et à toute la douleur qu'elle engendre. Il faut réussir à se détacher de cette vision pour le voir comme une réponse adaptée à un problème rencontré par de nombreuses familles, dans le respect des convictions et des opinions de chacun. ■



Le projet sera implanté au cœur d'une pinède. Le cimetière et le crématorium seront invisibles de la route et des maisons. Le bâtiment sera de la hauteur d'une villa, sans cheminée apparente et complètement intégré dans le paysage. L'aménagement paysager offrira un espace de sérénité et de tranquillité propice à ce lieu de recueillement. Une déambulation piétonne sera créée depuis le village le long de la Touloubre.



SMEJ : des vacances au sommet !

Près de 150 jeunes gransois ont profité des animations proposées par le Service Municipal Enfance et Jeunesse pendant les vacances d'hiver. Retour en images sur les deux semaines d'activités ludiques et sportives.



Séjour montage Les Lauzes du 17 au 28 juillet 2017

Ouvert aux enfants de 6 à 13 ans. Nombre de places limité

Activités sportives : randonnée, escalade, accrobranche, cours d'orientation, nuitée en refuge, balade, baignades, équitation.

Activités découvertes : ferme pédagogique laitière, construction de kits éoliens, visite du centre terre vivante...

Retrait des dossiers d'inscription les 28 et 29 mars de 17h à 19h
au guichet unique Service Municipal Enfance et Jeunesse

- "Journée Bien-être" de Léz'Arts Verts
- "Bagno Caudo" de Terre de Provence
- Cérémonie de récompenses des bacheliers
- "Aïoli gransois" du Comité des Fêtes

Ça s'est passé à Grans...



Pétanque : ça roule pour "La boule de la Touloubre" !

En sommeil depuis une dizaine d'années, "La boule de la Touloubre" sort de l'ombre pour prendre un nouveau départ. Michel Gaiddon, Franck Bejean et Jean-Claude Puccillini, à l'initiative du projet nous racontent.



La pétanque est le sport provençal par excellence. Sa popularité s'est étendue au delà de l'hexagone. « On recense 560 000 licenciés dans 78 pays, du Maroc au Vietnam » souligne Michel. Grans, bien connu pour sa richesse associative (on compte près de 75 associations actives), n'était plus représenté dans cette discipline.

« Yves Vidal, Maire de Grans m'a sollicité pour relancer le club » raconte le président. Enthousiasmé par l'idée, Michel s'entoure d'amis passionnés pour mener à bien cette mission.

« Il y a une réelle demande. Avant même le lancement officiel, nous comptons déjà 20 licenciés » rajoute Franck. Le boulodrome situé entre le city stade et le skate parc n'attend plus que ces joueurs. « Quelques travaux de réhabilitation de la buvette sont programmés avant l'inauguration du 1^{er} avril » commente Jean-Claude. Au programme de cette journée "portes ouvertes", des stars de la pétanque sont attendues. « Claudy Weibel, Patrick Messonnier et Bruno Le Boursicaud nous feront l'honneur de leur présence, avec démonstration de leur talent à la clé ». Dans une ambiance conviviale et festive, le public volontaire pourra taquiner les boules face aux champions.

Le club accueille les boulistes pour pratiquer la pétanque loisir, tous les dimanches à partir de 14h30. « Nous proposons des rencontres mixtes, en doublette les vendredis soirs d'été en triplette les dimanches » précise Michel. Pour la première année, l'association gransoise s'engage à offrir l'inscription aux dames. « La mixité du jeu rend les rencontres familiales et conviviales ». La saison estivale sera l'occasion de soirées nocturnes, prévues les vendredis à partir de 19h30, de juin à septembre. « Entre 45 et 90 joueurs sont attendus au boulodrome tous les dimanches » conclut le président.

« Les associations sont l'âme du village. Une de plus ! » se réjouit l'édile. Les boulistes pourront également se retrouver au parc de la Gaillère très prochainement. ■

Pour tout renseignement : siège social : bar le National, cours Camille Pelletan à Grans - Facebook : boule de la Touloubre
mgaiddon@yahoo.fr - 06 12 14 71 03

La générosité a parlé

La Maison des Associations et la F.C.P.E. ont uni leurs efforts pour soutenir l'action du secours populaire. Les récoltes du Vide-grenier et de la Hotte aux jouets ont porté leurs fruits. Bilan...

Tout à commencé au mois de septembre 2016, à l'occasion du Forum des Associations.

« Nous organisons à cette occasion un vide-grenier spécial jeunes » explique Loïc Kervajan, adjoint au maire délégué à la vie associative. Ce grand rendez-vous de rentrée est une aubaine pour trier les jouets et en faire profiter d'autres enfants, à moindre coût. « Au terme de cette journée, les jeunes Gransois ont offert leurs invendus au Secours Populaire Salonais ». La traditionnelle hotte aux jouets organisée par la F.C.P.E. a remporté un vif succès.

« Tous les dons, cumulés à ceux de septembre ont permis de réaliser 78 sacs cadeaux distribués par le Père Noël vert » souligne Marianne Prêtre, présidente de l'association de parents d'élèves.

Ces élans de générosité ont fait la joie des plus démunis. « Un grand bravo à tous pour cette action bienveillante en faveur des jeunes enfants » conclut Loïc. ■



Pour tout renseignement : Maison des Associations - 24 rue Aristide Briand 13 450 GRANS - 04 90 59 13 75

Li Pichounet : le vide-grenier de printemps, c'est maintenant

L'association "Li Pichounet" (groupement d'assistantes maternelles gransois) organise le samedi 11 mars de 9h à 17h, salle Gérard Philipe, une journée vide-grenier "spécial puériculture".



À la plus grande joie d'une famille, un enfant né, agrandit le cercle familial. Il grandit vite, trop vite... laissant derrière lui, très souvent en excellent état, bon nombre de vêtements, jouets, chaussures, ...

Cette manifestation sera l'opportunité pour vous, parents, de vendre ou d'acquérir à moindre frais le matériel de puériculture utile à vos jeunes bambins et de profiter de très belles occasions.

Un stand buvette sera tenu par les assistantes maternelles, toutes bénévoles.

Les exposants et les visiteurs trouveront sur place de quoi se restaurer à petits prix.

Les bénéfices perçus par l'association lors de cette journée contribueront partiellement à organiser des animations pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles. ■

Pour tout renseignement : Frédérique Marchand - 06.71.86.49.44 - lipichounet@hotmail.fr

A.S.G. Foot : l'élan des sponsors

Loin des grands budgets alloués aux clubs professionnels, l'A.S.G. vit grâce au soutien des subventions municipales et des entreprises partenaires. Le club de foot gransois profite de belles installations au stade Mary-Rose. Coup de projecteur sur les bienfaits du sponsoring.



Le club ne serait pas ce qu'il est sans eux. « Les dotations financières nous permettent de réaliser de belles actions pour nos joueurs » explique Éric Cadet. Inscriptions à des tournois, acquisitions de matériels et d'équipements sont financées par les sponsors.

Les dons s'effectuent de différentes manières. « Nous recevons également des aides "en nature". Nos lotos et goûters sont organisés grâce à la générosité des partenaires » précise le président.

Cette saison, le club recense 310 licenciés. L'encadrement des jeunes est une priorité absolue. L'aide des familles est précieuse et le volontariat indispensable. « Tous nos éducateurs sont bénévoles à 100 % ».

Fort de ses marques de soutien et de ses nombreux adhérents, l'A.S.G. multiplie les rencontres sportives et amicales. « Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos partenaires ».



Le printemps s'annonce festif avec 3 grands rendez-vous. Le 12 mars, les membres du bureau organisent l'ultime loto de l'année à 17h30 à la salle Gérard Philipe. La soirée "moules/frites" suivra le 1^{er} avril avant de laisser place au traditionnel vide-grenier le 1^{er} mai au Foirail.

« Vous aussi, venez témoigner votre soutien à l'A.S.G. en participant à ces rencontres ! » conclut Éric. ■

Pour tout renseignement : A.S.G. - Réservations soirée "moules/frites" au 06 80 17 75 41 (après 18h) - Tarifs : 20€ (12€ pour les moins de 12 ans)

Le grenier alternatif organise

Troc' Jardin

outils & plantes

Dimanche 26 mars 2017

10h / 17h à la Maison des Associations

à **Grans**



Entrée libre

Majorité, "Grans à vivre... ensemble"

La construction d'un crématorium peut-elle porter atteinte à l'image et à la qualité de vie à Grans ?

La question se pose légitimement, mais, nous ne le pensons pas. En terme d'impact visuel, la construction ne sera visible d'aucune maison, même par les riverains à 200 mètres. Le crématorium sera situé sur le CD 19, en terrain boisé, et seul un accès piétonnier se fera par le village.

Peut-il porter atteinte à la qualité environnementale ?

Cet équipement sera de dernière génération et présentera toutes les garanties d'émissions bien en dessous des normes.

Le crématorium de Grans peut-il avoir un impact sur l'image de notre commune ?

Nous disons OUI, mais un oui positif, en plaçant une nouvelle fois notre commune à la pointe des équipements. La mort peut faire peur, mais elle fait partie de la vie et de notre quotidien.

Nous respectons ce sentiment bien naturel. Et pour cette raison, le bâtiment sera totalement invisible pour les Gransois. Pour certains, en regard du passé ou des convictions religieuses, le crématorium renvoie une image négative. Toutefois, la présence d'un crématorium sur sa commune n'oblige en rien à une crémation. C'est pourquoi, la construction d'un cimetière paysager fait également partie du projet.

Le débat sur les risques pour la santé est normal et nous nous sommes, bien sûr, posés la question. Nous exigeons le plus haut niveau de sécurité en matière d'émissions polluantes. Toutes les études montrent qu'une crémation n'est pas plus polluante qu'une inhumation et le respect des contraintes sanitaires nous rassure.

Nous sommes plus interrogatifs sur les raisons de quelques opposants à ce projet, sous divers prétextes. Certains mettent en avant la santé, d'autres préconisent de le mettre ailleurs dans Grans ou carrément dans une autre commune. Pourquoi une commune plus grande ? Il y a un crématorium devant un lotissement à Sainte Marguerite (88100), commune de 2 500 habitants. Par ailleurs, il n'y a pas de distance minimale pour ce type de réalisation. Seuls les cimetières construits sans enquête publique, nécessitent une distance minimale de 35 m de toutes habitations.

Allons au bout de la logique ! S'il y a un risque, il faut interdire les crématoriums partout et ne pas utiliser pour soi ou pour ses proches une méthode que l'on conteste.

Enfin et pour rassurer ceux qui ont encore besoin de l'être, si la commission d'enquête estime qu'il y a un risque pour notre village et nos populations, nous supprimerons ce projet.

Nous nous en remettons totalement à la décision de la commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Opposition, "Grans à cœur"

Fin janvier, la cérémonie des vœux aura été riche en annonces. Un film pour mettre en avant le travail des agents municipaux et ensuite un discours sur certains de ces agents pour les caricaturer. Nous avons eu le paragraphe habituel des investissements avec les millions d'euros et l'annonce d'une 18^{ème} baisse d'impôt. Dans un domaine toujours aussi sérieux pour notre commune, l'annonce a été faite pour la saison 2 de l'émission de télé-réalité "Mariés au 1^{er} regard". Du marketing municipal ? Ne peut-on faire parler de notre village autrement ? Autre surprise, mais à Grans plus rien ne surprend.

On apprend ainsi lors du discours que M. le Maire n'était pas contre la métropole ! Pourtant lors de la campagne des élections municipales, la majorité avait axé son programme, notamment sur deux points : le NON à la Métropole et le projet Mary-Rose. Son premier projet phare, elle le renie, le second, il démarre à peine. Pour conclure, que dire sur l'annonce de la candidature pour 2020 !!! Entre la critique d'une opposition en gestation et l'annonce de la majorité qui s'affiche déjà pour 2020, cela fait sourire. Dans l'immédiat, quel est le candidat à l'élection présidentielle qui proposera le non cumul des mandats dans le temps, pour une vraie démocratie ?

Loi n° 2002-276 du 27 mai 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des

conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 été 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au Conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque

groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans "Un mois à Grans" afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



● Ciné-goûters

► Panda, petit panda

Le cirque sous la pluie

Mercredi 22 mars à 14h30

d'Isao Takahata

Histoire originale et scénario :

Hayao Miyazaki / Japon / 1972 / 1h11

pour les petits dès 3 ans

Mimiko est seule dans la maison de sa grand-mère, quand un bébé panda et son papa s'échappent du zoo et entrent dans sa demeure... 2 moyens-métrages pour découvrir tout petit l'univers de deux génies du genre, Takahata et Miyazaki.

Pour prolonger la séance...

Du papier découpé, un peu de noir, un peu de blanc et des petites mains habiles, pour fabriquer le plus beau des pandas !

Réservations vivement conseillées pour le goûter et l'atelier

Tarifs habituels - Supplément goûter 1 €

► Le Tarot du Grand Tout

Vendredi 10 mars à 18h30

Conte/ Musique/ Vidéo

Cie de l'Enelle

de François Cervantès et Lamine Diagne

avec Lamine Diagne et Wim Welker

Vidéo Éric Massua / Musique Wim Welker

Scénographie Sylvie Eustache Rools

à partir de 7 ans - tarifs de 3 à 8 €

Ibo a eu un accident de voiture. À l'hôpital, avec humour et tendresse, son oncle Slim, un peu maladroit, lui rapporte chaque jour les étranges histoires qu'il a récoltées dans les couloirs tentaculaires. Pour lever le sort, faire disparaître la peur qui hante le corps et l'esprit, "**Le Tarot du Grand Tout**" nous plonge dans l'univers clos de l'hôpital. Tous ceux qui vivent et travaillent là-bas connaissent cette sensation d'être sur un vaisseau, pas vraiment de ce monde mais plus vivants et peut-être plus conscients de l'urgence à vivre.



● Les intemporels du cinéma

tous les mardis à 19h,
un film de répertoire
en VO et version restaurée, tarifs habituels

► **Vivement dimanche !**

de François Truffaut / France / 1983 / 1h55
avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant
et Jean-Pierre Kalfon

"Vivement dimanche !" est le dernier long métrage de François Truffaut, l'un des principaux représentants de la Nouvelle Vague, ainsi qu'un hommage appuyé à la Série Noire américaine.

César du Meilleur réalisateur et César de la Meilleure actrice au Festival de Cannes 1984.

• les 28 février et 7 mars

► **Pat Garrett & Billy the kid**

de Sam Peckinpah / U.S.A. / 1973 / 2h02
western avec Bob Dylan, James Coburn
et Kris Kristofferson.

En 1881, au Nouveau Mexique, dans le repaire de Fort Sumner, Pat Garrett retrouve Billy, son ancien compagnon de route, et lui annonce qu'il est devenu shérif. Pat lui recommande de quitter les environs, sinon il sera dans l'obligation de l'éliminer.

La B.O. est de Bob Dylan, une raison de plus pour ne pas rater les séances.

• les 14 et 21 mars

► **The ladykiller (Le tueur de dames)**

d'Alexander Mackendrick / G.B. / 1956 / 1h37
policier avec Alec Guinness, Peter Sellers
et Cecil Parker

Le commissariat de police de la petite ville de Richmond a l'habitude de la visite de Margaret Wilberforce, veuve d'un officier de marine, complètement mythomane.

En 2004, Les frères Coen proposaient un remake homonyme, avec Tom Hanks dans le rôle du professeur, incarné par Alec Guinness dans la version originale.

• les 28 mars et 4 avril



● Panorama des cinémas d'Extrême-Orient

du 10 au 19 mars, tarifs habituels

Ce cycle nouveau du Panorama nous entraîne en Extrême-Orient, où la Culture cinématographique est très prégnante. Au travers des meilleurs réalisateurs asiatiques, thrillers, drames, documentaires, films d'aventure, fantastiques, ou d'animation s'affichent en un temps fort, du 10 au 19 mars sur le territoire Ouest-Provence. Un excellent concentré sur grand écran !

Le Panorama du cinéma est l'un des grands événements cinématographiques transversaux du réseau Scènes&Cinés.

► **Saveur des sens**

Projection, débat, buffet autour de Tampopo (2015), du réalisateur japonais Juzo Itami.

• le 15 mars à partir de 18h30

► **Mémoire d'une terre**

de Sam Peckinpah / U.S.A. / 1973 / 2h02
western avec Bob Dylan, James Coburn
et Kris Kristofferson.

Projection, débat, buffet autour du réalisateur cambodgien Rithy Pahn, et deux de ses réalisations, L'image manquante (2015) et Duch, le maître des forges de l'enfer (2012).

• le 19 mars à partir de 18h30

Réservations vivement conseillées pour ces 2 soirées.

Les projections seules ne nécessitent pas de réservation.

programmation disponible sur scenesetcines.fr et sur [Facebook.com/espaceroberthosseingrans/](https://www.facebook.com/espaceroberthosseingrans/)

► Le Tour de valse

Vendredi 24 mars à 20h30

B.D. Concert

d'après la bande dessinée

de Ruben Pellejero et Denis Lapiere

Composition et arrangements

Tony Canton et Jean-Pierre Caporossi

avec Jean-Pierre Caporossi

ou Christophe Waldner

(piano, clavier, machines),

Tony Canton (violin, samples, clarinette)

et Iryna Vayda (voix off)

à partir de 12 ans - tarifs de 3 à 10 €

Un récit exceptionnel, une histoire contemporaine, un spectacle bouleversant et une grande histoire d'amour. Inspiré de la B.D. "**Le tour de valse**" de Denis Lapiere et Ruben Pellejero. Hybride et inclassable sous la direction de Tony Canton et Jean-Pierre Caporossi.

À lire, à voir, à écouter...

Renseignements / réservations : 04 90 55 71 53 - espaceroberthossein@scenesetcines.fr
scenesetcines.fr - Facebook : Espace Robert Hossein Grans - Scènes et Cinés

► MERCREDI 1^{ER} MARS
15H15

Les rendez-vous du mercredi :

"Un conte peut en cacher un autre !"

Les bibliothécaires vous invitent à découvrir les contes classiques revus et corrigés avec humour et fantaisie !

Voilà Boucle d'Or chez les sept nains et Blanche Neige dans la maison des trois ours, couchée dans un lit trop petit ! Le petit Chaperon Rouge devient vert, et ce sont trois gentils petits loups partis découvrir le monde qui auront raison du grand méchant cochon. Quelle pagaille !

À partir de 4 ans - Entrée libre

Une sélection de documents accompagne ce rendez-vous.



Bienvenue à Carole

Carole Perczak, conseillère en image et relooking ouvre son atelier à Grans. Originnaire de Marseille, elle a choisi notre village pour exercer son activité professionnelle. "CP consulting" vous accueille sur rendez-vous au 98 route de la gare.



Manager et formatrice dans l'industrie pharmaceutique, Carole s'est orientée vers le coaching en image il y a 2 ans. Diplômée de l'école supérieure de relooking parisienne, elle propose de révéler les personnalités et d'améliorer l'estime de soi. Tout commence par un entretien individuel. La coach découvre les goûts, les habitudes, la profession et les loisirs de ses consultants.

« Chaque personne est unique. Cette étude personnalisée me permet de déterminer l'image que mes clients ont d'eux même et de définir ensemble l'évolution souhaitée ».

Une étude morphologique aide à mettre en valeur les atouts et à gérer les complexes. Passionnée de mode et d'esthétique, Carole aime partager ses centres d'intérêt. Elle organise des cours de maquillage, des virées "shopping" avec conseils avisés, des ateliers "girly" ou encore aide à trier les dressings. *« J'accompagne les demandeurs d'emploi dans la préparation des entretiens d'embauche en travaillant sur l'importance de l'image ».* Carole conseille également les entreprises. *« J'apporte mon savoir-faire pour valoriser leur identité et booster leur développement ».*

Toujours au fait des dernières tendances, cette experte saura vous mettre en valeur tout en respectant votre personnalité. **N'attendez plus : osez enfin être vous ! ■**

Carole Perczak, 98 route de la gare
Consultante en communication par la valorisation de l'image - 06 87 86 32 71
percak.carole@gmail.com - Prestations à la carte ou au forfait.

Bienvenue à Christelle



Originnaire d'Istres, Christelle Arnould s'est installée à Grans il y a 4 ans. Titulaire d'un diplôme de pédicure-podologue, elle a débuté sa carrière en cabinet avant de se former à de nouvelles techniques en énergétique et en réflexologie plantaire. Elle lance "au cœur de soi", espace de bien-être et de relaxation.

Christelle propose des soins spécifiques et adaptés à chaque patient. *« Je travaille sur les émotions »* explique la jeune femme. Lorsqu'elles ne sont pas extériorisées, elles entraînent des déséquilibres et se reflètent sur le corps. En réflexologie, le pied est le miroir miniature du corps humain et en reflète l'état général. La méthode consiste à stimuler les zones réflexes ou les méridiens.

Cette analyse faite avec le consultant permet la libération de blocages physique, mental et émotionnel.

« Les séances ont pour but de retrouver un équilibre général ». Patiente, douce, dotée de qualité d'écoute et d'analyse, Christelle crée une relation privilégiée avec ses patients et s'efforce de trouver des solutions pérennes.

Pour concilier le corps et l'esprit, la thérapeute suggère des séances de relaxation corporelle. *« Dans une ambiance zen, j'aide votre corps à se sentir vivant en prenant tout le temps nécessaire ».*

Sa devise : "La santé est à nos pieds, marchons vers elle !"

Christelle reçoit sur rendez-vous à son domicile ou chez le patient. Offrez-vous un instant de bien être "au cœur de soi". ■

Christelle ARNOULD - Podo-énergéticienne - Au cœur de soi
consultations sur rendez-vous - www.podoenergetique.fr - 06 18 89 53 09

AGENDA

MARS

- jeudi 02** "Un piano à Grans" Célimène Daudet & Jérémie Honoré 20h30, Espace Robert Hossein
- jeudi 09** Permanence Urbanisme sur rdv de 9h à 11h, en Mairie 04 90 55 99 74
"Café provençal" proposé par Terre de Provence 18h, brasserie "Le Planet"
- samedi 11** Vide-grenier "spécial puériculture" organisé par Li Pichounet de 9h à 17h, salle Gérard Philippe
Grans Gaming Tournoi PS4/LAN/repas/animations... de 14h à 00h, à la MDA
- dimanche 12** Loto de l'A.S.G. Foot 17h30, salle Gérard Philippe
- jeudi 16** "Un piano à Grans" Aline Piboule 20h30, Espace Robert Hossein
- vendredi 17** Conférence de B. Niccolini "Sauvegarde de l'Étang de Berre" organisée par Terre de Provence et le Collectif Prouvènço 17h, Maison des Associations
- samedi 18** Soirée "Saint-Patrick" organisée par le Comité des Fêtes 20h, salle Gérard Philippe
- jeudi 23** Permanence Urbanisme sur rdv de 9h à 11h, en Mairie 04 90 55 99 74
- dimanche 26** "Troc'Jardin" organisé par Le grenier alternatif de 10h à 17h, Maison des Associations
- jeudi 30** "Un piano à Grans" Simon Ghraichy 20h30, Espace Robert Hossein
- du samedi 01 au vendredi 07** "14-18, la Grande Guerre, la vie dans les tranchées" exposition organisée par le Souvenir français Maison des Associations
- AVRIL**

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie avant le 10 de chaque mois (pour le mois suivant), sur support informatique (clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle. Merci d'avance.